



CIRNEF - Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CIRNEF - Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN, Université de Rouen. hceres-02034333

HAL Id: hceres-02034333

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034333>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Normandie-Éducation-Formation

NEF

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Caen Basse-Normandie

Université de Rouen

ComUE Normandie Université

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Régis MALET, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Normandie-Éducation-Formation
Acronyme de l'unité :	NEF
Label demandé :	EA
N° actuel :	CERSE EA 965 CIVIIC EA 2657
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Thierry PIOT (CERSE EA 965) M. Jean-Luc RINAUDO (CIVIIC EA 2657)
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Thierry PIOT M ^{me} Emmanuelle ANNOOT

Membres du comité d'experts

Président :	M. Régis MALET, Université de Bordeaux
Experts :	M. Philippe CHAUSSECOURTE, Université Paris Descartes M. Bruno GARNIER, Université de Corte M ^{me} Pascale GARNIER, Université Paris 13 M. Alain JAILLET, Université de Cergy-Pontoise (représentant du CNU) M. Pascal ROQUET, Conservatoire National des Arts et Métiers
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M ^{me} Chantal AMADE-ESCOT
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Didier CHOLLET, Université de Rouen M. Daniel DELAHAYE, Université de Caen

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M. Christophe DURAND, ED n° 556, « Hommes, Sociétés, Risques, Territoires »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le « Centre d'Études et de Recherche en Sciences de l'Éducation » (CERSE, EA 965) de l'Université de Caen Basse-Normandie et le « Centre Interdisciplinaire sur les Valeurs, les Idées, les Identités et les Compétences » (CIVIIC, EA 2657) de l'Université de Rouen sont des unités de recherches labellisées « équipes d'accueil » depuis 1985 (CERSE) et 1994 (CIVIIC). Ces deux unités de recherche ont décidé de fusionner.

Le projet de fusion entre le CERSE et le CIVIIC au sein de la COMUE Normandie Université a fait l'objet d'une démarche initiée en 2010 qui est déjà signalée dans le précédent rapport d'évaluation de l'AERES. Ce projet est soutenu par les deux universités de tutelle et les deux entités ont engagé, depuis deux ans, une démarche participative dans le but d'aboutir à la création d'une unique unité de recherche « Normandie- Éducation-Formation » (NEF) au 1er janvier 2017.

Équipe de direction

La nouvelle unité de recherche réunira 49 enseignants-chercheurs, dont deux du centre interdisciplinaire de recherche sur les mobilités de l'Université du Havre ; elle sera dirigée, en alternant d'une année sur l'autre, par un enseignant-chercheur issu d'une des unités de recherche fondatrices de la nouvelle entité. Les porteurs de projet sont M.Thierry PIOT (actuellement directeur du CERSE) et M^{me} Emmanuelle ANNOOT (actuellement membre du CIVIIC).

Nomenclature HCERES

SHS4_3 Sciences de l'éducation

Domaine d'activité

L'unité de recherche NEF sera organisée au 1^{er} janvier 2017 autour de quatre domaines d'activité qui prennent en charge un projet de connaissances centré sur les questions d'éducation et de formation : Enfance, jeunesse et âge adulte ; Professionnalisation et Professionnalité(s) dans les métiers relationnels ; Élaboration, diffusion et appropriation des savoirs ; Éthiques, Politiques, Pédagogies, Idées & Disciplines.

Effectifs de l'unité du projet

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	44	49
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	5	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	71	
TOTAL N1 à N7	122	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	15	

Bilan de l'unité au regard de la fusion	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	47
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	7

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

La future unité de recherche NEF sera structurée en quatre thèmes, à la fois héritiers du CERSE et du CIVIIC et orientés vers de nouvelles problématiques émergentes :

- le thème 1 : « Enfants, jeunes et adultes en dialogue : singularités, groupes et sociétés », formule ses questions de recherche en partant, d'une part, de l'expérience des acteurs, des sujets et des groupes, d'autre part, des relations interpersonnelles et entre groupes ;
- le thème 2 : « Professionnalisation et Professionnalité(s) dans les métiers relationnels » s'inscrit dans le champ de la formation professionnelle initiale et continue aux métiers relationnels de l'éducation, de la formation, de l'insertion, de l'orientation et du conseil ;

- le thème 3 : « Savoirs : élaboration, diffusion, statut et appropriation » étudie la diversité des savoirs en contextes scolaires, éducatifs ou formatifs, et plus particulièrement ceux relatifs au métier d'enseignant ;
- le thème 4 : « Éthiques, Politiques, Pédagogies, Idées & Disciplines » s'intéresse à la construction, à la genèse et aux transformations des domaines disciplinaires, des idées et des courants pédagogiques, des institutions et des politiques publiques éducatives. Il étudie notamment les dimensions éthiques et déontologiques qui y sont associées.

Les orientations et la politique scientifique de la nouvelle entité tiennent compte des recommandations du rapport d'évaluation de la campagne précédente qui suggérait ce rapprochement, tout en prenant en considération les évolutions liées au renouvellement des membres des deux unités de recherche en raison de plusieurs départs à la retraite.

Avis global sur l'unité

Le projet de fusion entre le CERSE et le CIVIIC au sein de la COMUE Normandie a fait l'objet d'une démarche initiée dès 2010. Depuis le début de l'année 2014, les deux unités de recherche ont engagé une démarche participative par étapes progressives qu'il convient de saluer, pour aboutir à la création d'une unique unité de recherche : « Normandie Éducation Formation » (NEF) au 1er janvier 2017. L'horizon de ce projet est celui d'un rapprochement à la fois scientifique et fonctionnel, fortement soutenu par les tutelles des deux unités de recherche fusionnant.

Les éléments stratégiques qui motivent la fusion sont clairement posés et apparaissent très pertinents. Ils sont justifiés au regard du rayonnement des sciences de l'éducation en Normandie et de l'affirmation de leur identité au sein des sciences humaines et sociales. Ceci dans un contexte institutionnel qui tend à regrouper les forces de la recherche dans des unités de plus grande taille afin d'augmenter leur visibilité à l'échelle de la nouvelle région, mais aussi à l'échelon national et européen. La nécessité d'une plus grande visibilité internationale ayant été pointée dans l'auto-analyse de chacune des unités de recherche.

Les unités de recherche CERSE et CIVIIC se caractérisent par un bon niveau de production scientifique, et une bonne attractivité comme en témoignent les nombreuses thèses soutenues pendant le contrat en cours.

Si la taille des unités de recherche fondatrices (CERSE et CIVIIC) justifie ce rapprochement stratégique au sein d'une nouvelle unité de recherche de 49 enseignants-chercheurs, l'éclatement des sites (Caen, Rouen, dans une moindre mesure Le Havre) devra faire l'objet d'une attention particulière pour que la dynamique amorcée ne conduise pas à un isolement géographique des thèmes dans chacun des sites, mais bien à une dynamique scientifique et territoriale cohésive et fédérative.

Le comité d'experts souligne que cette préoccupation a été anticipée puisque la nouvelle entité se dotera d'un directoire pluri-institutionnel et que l'animation scientifique des quatre thèmes sera assurée conjointement par deux enseignants-chercheurs, l'un de l'université de Caen, l'autre de celle de Rouen. Cette dimension de la gouvernance est positive et constitue un élément visible du projet.

Le défi, dont les porteurs de projet sont conscients, sera de créer les conditions d'un rapprochement effectif des unités de recherche fusionnées, mais aussi de réguler, à travers des objets et des projets de recherche nouveaux, les dynamiques existantes au sein des entités actuelles, tout en prolongeant les coopérations scientifiques entre le CERSE et le CIVIIC déjà réalisées. Ce travail reste à mener.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts relève les points forts suivants :

- une ambition forte d'œuvrer au rayonnement des sciences de l'éducation en Normandie et l'affirmation de leur identité au sein des sciences humaines et sociales dans un contexte institutionnel valorisant le regroupement des forces de la recherche à l'échelle de la région ;
- une fusion d'unités de recherche - CERSE et CIVIIC - qui sont à la fois bien identifiées et très reconnues dans leurs domaines d'expertise au sein des sciences de l'éducation. Le rapprochement est jugé cohérent au regard des objets et des thèmes projetés en raison des rapprochements déjà effectifs et des productions reconnues au niveau national et francophone ;

- un soutien affirmé des tutelles à la fusion des unités de recherche CERSE et CIVIC dans le cadre des politiques de recherche de la COMUE ;
- l'appartenance, depuis le précédent contrat, des deux unités de recherche à une même école doctorale de site constitue une opportunité décisive. Elle permettra d'amplifier, au sein de la future entité NEF, les synergies existantes dans l'accompagnement et le suivi de la formation doctorale dont l'efficacité est attestée ;
- la fusion peut permettre à la nouvelle entité d'être éligible à des projets d'envergure nationale et internationale ;
- une conscience claire des enjeux institutionnels soulevés par la fusion et une préoccupation d'opérationnalisation partagée ;
- une visibilité éditoriale et scientifique réelle, à travers notamment l'édition de trois revues scientifiques de référence en sciences de l'éducation : *Les sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle*, *Le Télémaque*, et *Penser l'éducation*. Celles-ci constituent, du fait de leur rayonnement respectif et de leur complémentarité, des points forts de la visibilité nationale et internationale de la future unité de recherche issue de la fusion ;
- des partenariats de coopération et des relations privilégiées nouées au cours des précédents contrats avec les environnements éducatifs locaux, tant à Caen qu'à Rouen, en particulier avec les collectivités territoriales, partenariats sur lesquels la nouvelle entité pourra s'appuyer et qu'il conviendra d'entretenir et de développer.

Points faibles et risques liés au contexte

Le comité d'experts souligne l'intérêt du regroupement des deux unités de recherche soutenu par leur tutelle respective dans la nouvelle entité NEF. Il attire l'attention des acteurs sur les risques potentiels à propos desquels une vigilance sera nécessaire :

- une programmation scientifique qu'il conviendra de structurer plus fermement en relation avec les objets de recherche de la nouvelle entité ;
- un risque de dilution des objets et des domaines de recherche qui ont été les marqueurs reconnus des unités de recherche fusionnant, d'où la nécessité de renforcer la consistance globale de la nouvelle unité de recherche au-delà des thématiques identifiées ;
- une insuffisance de la réflexion à propos des défis liés à l'internationalisation auxquels la future entité sera confrontée. L'internationalisation, considérée à juste titre comme l'un des ressorts de la fusion, apparaît encore fortement indexée à des initiatives ou opportunités individuelles ;
- une capacité d'encadrement doctoral déséquilibrée entre les quatre thèmes projetés, et la nécessité d'une réflexion sur les modalités de répartition des doctorants par sites, équipes et thèmes de recherche ;
- une difficulté à prévoir l'avenir des quatre thèmes en fonction des campagnes d'emplois qui sont définies dans le cadre des politiques d'établissement ;
- des incertitudes quant à la rationalisation de l'offre de recherche qui évite l'isolement des équipes et des domaines d'expertise au sein de la nouvelle unité de recherche.

Recommandations

Le comité d'experts recommande de :

- prendre fortement en compte les enjeux d'organisation du travail scientifique générés par la fusion et veiller à ce que les tropismes d'établissement n'obèrent pas les dynamiques scientifiques engagées ;
- clarifier le modèle de gouvernance de la nouvelle entité et faire du règlement intérieur et des statuts un outil de coordination et de pilotage pour atteindre les objectifs visés ;

- rationaliser et articuler l'offre de recherche et l'organisation de la formation doctorale au niveau des deux sites. Clarifier les modalités de répartition et de circulation des doctorants entre les sites ;
- renforcer et équilibrer le potentiel d'encadrement doctoral de la future entité en incitant à la préparation d'HDR dans chaque site ;
- construire une politique d'internationalisation de la recherche à la mesure des ambitions de la nouvelle unité de recherche NEF en s'appuyant et en développant les partenariats existants.